

Procédure d'inscription en ligne

**Date limite de réception des dossiers de candidature
à France Éducation international – 7 juin 2022**

Vos interlocutrices à France Éducation international		Votre interlocuteur au service de coopération éducative et linguistique (CEL)
<p>Suivi administratif et inscription en ligne</p> <p>Aïcha BOUDEMIA @ boudemia@france-education-international.fr</p> <p>Tél. : +33 1 45 07 60 87 (le mardi et le mercredi)</p>	<p>Programme de formation</p> <p>Flora AUBIN @ aubin@france-education-international.fr</p>	<p>Tarifs, financement, informations pratiques et conditions générales de participation</p> <p>Joseph DOTU @ educacion@institutfrancais.es</p> <p>Tél. : + 34 91 700 77 38</p>

SOMMAIRE

1 TARIFS	2
2 FINANCEMENT	2
2.1 Prise en charge par un organisme	2
2.2 Prise en charge par un candidat	2
2.3 Coordonnées bancaires	2
3 INSCRIPTION EN LIGNE	3
3.1 Procédure d'inscription pour un organisme	3
3.2 Procédure d'inscription pour les candidats	4
4 CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION	4

1 TARIFS

Frais de formation, d'hébergement et de restauration (tarif plein) comprenant 30 h de formation du lundi 4 juillet au vendredi 5 juillet inclus ; les déjeuners (5) du lundi 4 au vendredi 8 juillet inclus, la participation à deux soirées culturelles avec dîners compris et l'hébergement du dimanche 3 au jeudi 7 juillet inclus avec petit déjeuner compris du lundi 4 au vendredi 8 juillet inclus	375,00 €
Frais de formation, d'hébergement et de restauration (tarif réduit réservé à : double bac, LabelFrancEducation, instituts français, alliances françaises) comprenant 30 h de formation du lundi 4 juillet au vendredi 5 juillet inclus ; les déjeuners (5) du lundi 4 au vendredi 8 juillet inclus, la participation à deux soirées culturelles avec dîners compris et l'hébergement du dimanche 3 au jeudi 7 juillet inclus avec petit déjeuner compris du lundi 4 au vendredi 8 juillet inclus	325,00 €
Frais de formation et de restauration comprenant 30 h de formation du lundi 4 juillet au vendredi 5 juillet inclus ; les déjeuners (5) du lundi 4 au vendredi 8 juillet inclus et la participation à deux soirées culturelles avec dîners compris	250,00 €

2 FINANCEMENT

L'Institut français d'Espagne (IFE) réservera l'hébergement, la restauration et la participation aux soirées culturelles au regard de l'attestation de prise en charge ou de l'accusé réception du paiement en ligne fourni par le candidat ou l'organisme de prise en charge.

Après envoi de la lettre de confirmation de l'inscription par France Éducation international, l'IFE confirmera, par courriel, à chaque candidat la réservation de son hébergement et/ou de sa restauration et de sa participation aux soirées culturelles. Le responsable de formation sera mis en copie de ce courriel, le cas échéant.

2.1 Prise en charge par un organisme

L'organisme prend en charge les frais de formation, l'hébergement, la restauration et la participation aux soirées culturelles d'un ou de plusieurs candidats :

Le responsable de l'organisme prépare une attestation de prise en charge.

Le paiement se fera après service fait par virement bancaire exclusivement en euros et sur présentation d'une facture originale nette de taxe émise par l'IFE

Les frais bancaires sont à la charge de chaque organisme.

L'IFE prendra contact avec le responsable de chaque organisme pour établir une convention.

2.2 Prise en charge par un candidat

Le candidat prend en charge personnellement la totalité des frais de formation, de l'hébergement et/ou la restauration et la participation aux soirées culturelles, il doit :

Faire le paiement par carte bancaire et récupérer l'accusé réception

Les frais de formation, d'hébergement et/ou de restauration et de participation aux soirées culturelles sont à régler exclusivement en euros sur le site Internet de l'IFE.

2.3 Coordonnées bancaires

Pour les organismes

Voir avec le service de coopération éducative et linguistique de l'Institut français d'Espagne à l'adresse suivante : elodie.bauwens@institutfrancais.es

Pour les candidats prenant en charge leur frais de formation d'hébergement et/ou de restauration

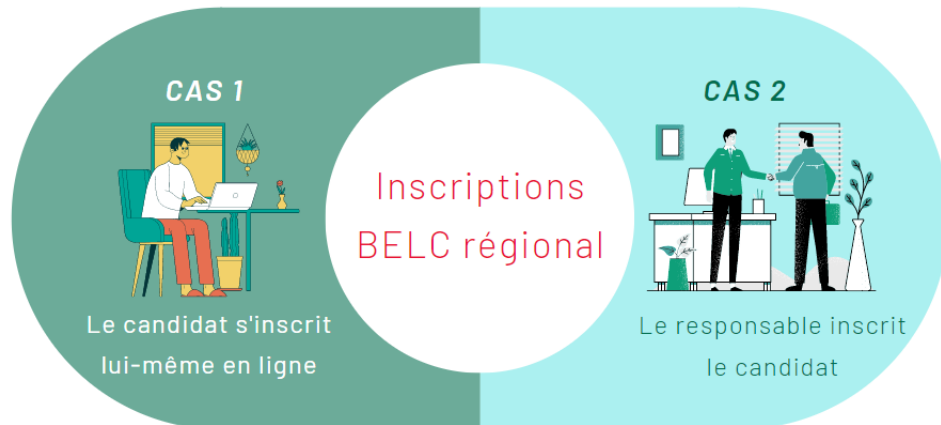
Le règlement doit être effectué en ligne sur le site Internet de l'IFE disponible sur ce lien : [Paiement Université régionale BELC Espagne](#)

3 INSCRIPTION EN LIGNE

3.1 Procédure d'inscription pour un organisme

Vous êtes responsable d'un organisme de la zone (Ambassade, Instituts français, Alliances françaises, AEFÉ, centres de langues publics ou privés, université, etc.) qui inscrit un ou plusieurs candidats dont vous prenez en charge le financement.

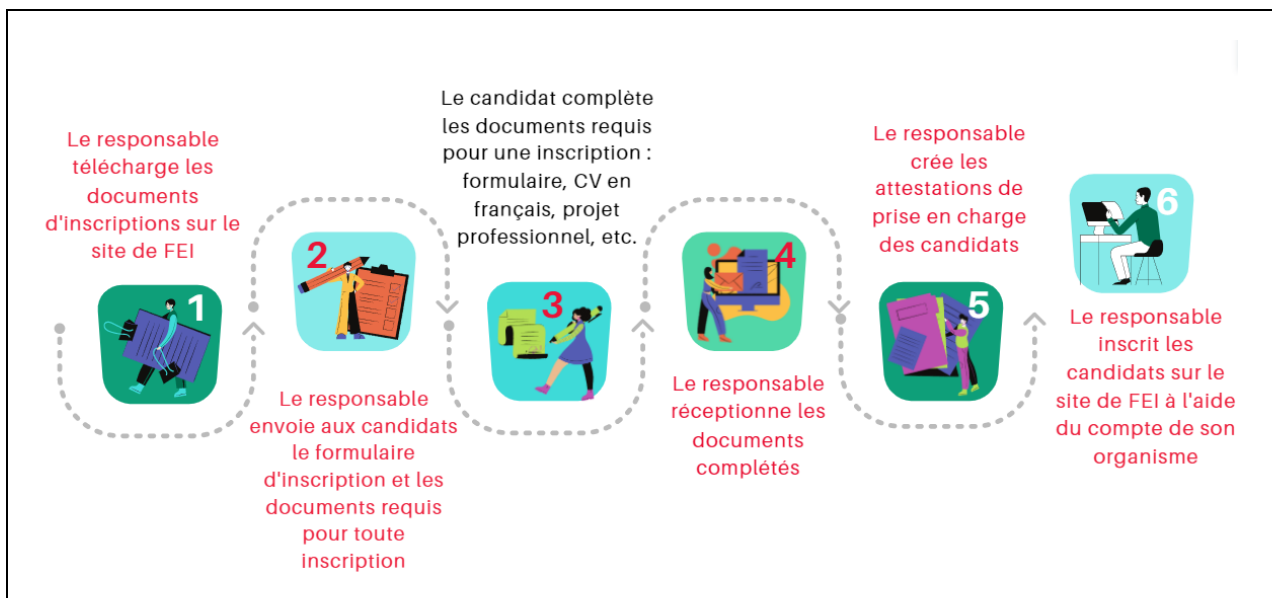
Vous avez 2 possibilités :



Cas 1 : Vous souhaitez que les candidats s'inscrivent eux-mêmes sur le site de FEI :

- Remettez-leur **une attestation de prise en charge complétée par vos soins**.
- Invitez-les à suivre la procédure d'inscription en ligne pour les candidats (cf. 3.2)

Cas 2 : Vous êtes responsable d'un organisme et vous souhaitez inscrire vous-même les candidats que vous prenez en charge, pour cela, suivez les 6 étapes ci-dessous.



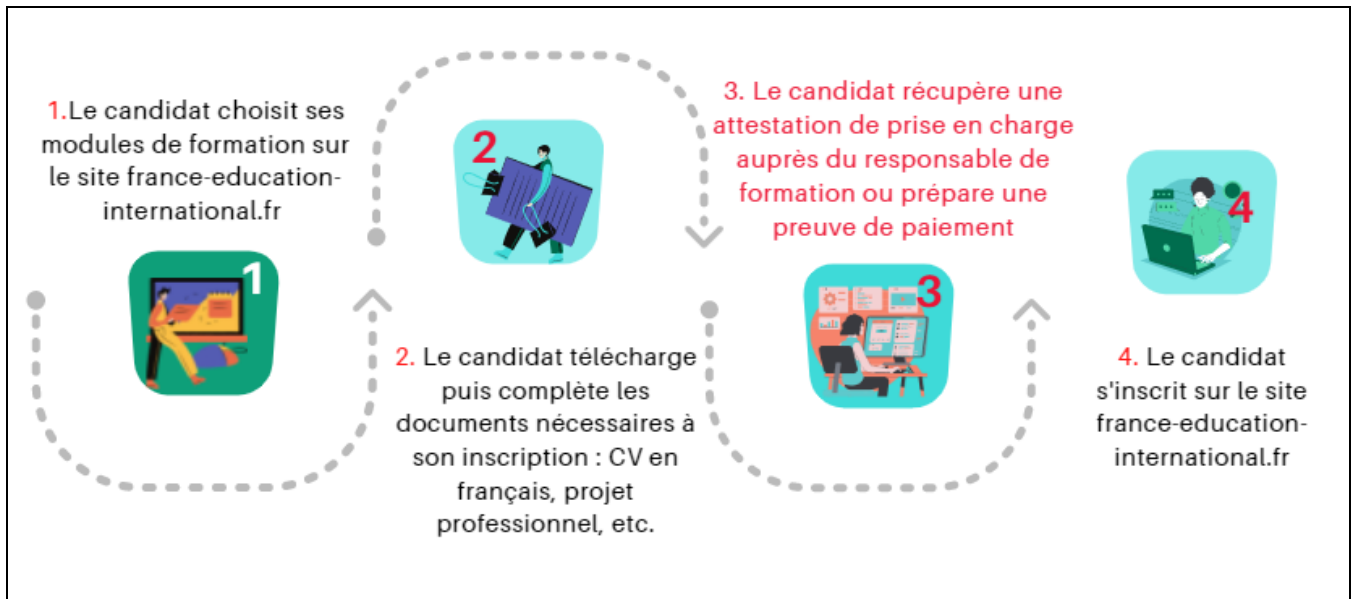
Lien d'inscription : www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-espagne-2022

[Je m'inscris](#) ➔

Accéder au formulaire d'inscription en ligne

3.2 Procédure d'inscription pour les candidats

Vous êtes candidat et vous souhaitez vous inscrire au BELC régional, suivez les 4 étapes suivantes :



Lien d'inscription : www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-espagne-2022

[Je m'inscris](#) ↗

Accéder au formulaire d'inscription en ligne

4 CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

Une lettre de confirmation de l'inscription sera adressée au participant par courriel après validation du dossier d'inscription par France Éducation international (validation administrative et pédagogique) et par l'Institut Français d'Espagne (validation financière). Cette lettre sera envoyée par France Éducation international. Le responsable de formation sera en communiqué de ce courriel, le cas échéant.